LA CHARGEE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER

LE PRESIDENT DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n° 8 de l'Inserm dans sa séance du 14 au 16 mai 2014;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 26 et 27 juin 2014;

Vu la décision n° 2015-46 portant création de l'Unité Mixte de Recherche UMR 1198 et nommant Monsieur Jean-Michel VERDIER directeur ;

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le décret n° 2014-1038 du 11 septembre 2014 portant création de l'Université de Montpellier ;

Vu la délibération de l'assemblée constitutive provisoire en date du 1er octobre 2014 portant adoption des statuts de l'Université de Montpellier ;

Vu la délibération n° 2015-01-06-01 du conseil d'administration de l'Université de Montpellier en date du 6 janvier 2015 désignant Monsieur Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier ;

Vu la délibération n° 2018-11-05-04 de la Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université de Montpellier en date du 5 novembre 2018 et la décision n°2018-726-UM ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes dans sa séance du 9 décembre 2015 à la création de l'U1198 « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives (MMDN) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Ecole pratique des hautes études dans sa séance du 17 décembre 2015 approuvant la création de l'U1198 « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives (MMDN) ;

Vu la décision du Président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes du 5 novembre 2018 portant nomination de Monsieur Tangui MAURICE à la direction par intérim de l'U1198 « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives (MMDN) ;

Décident :

Article 1 : Monsieur Jean-Michel VERDIER étant appelé à d'autres fonctions, Il est mis fin à son mandat de directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR 1198.

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 31 décembre 2018.

.

LA CHARGEE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER

LE PRESIDENT DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56